

Le 2 avril 2003

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement hydroélectrique d'Angliers par La Régionale Société d'hydroélectricité Régionale inc. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 28 avril 2003.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Boisclair

p.j.